

COMMENT SOUSCRIRE AU GFI « FRANCE VALLEY PATRIMOINE »?

IMPORTANT: avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) et de la plaquette de présentation du GFI. La réduction d'impôt est la contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 5 à 10 ans (à l'exception du GFI France Valley Patrimoine qui ne confère pas de réduction d'impot sur le revenu). Il est conseillé au souscripteur de FCPI/FIP de consacrer un montant limité de ses actifs financiers, de l'ordre de 5 à 10 % maximum au global. La réduction d'impôt s'applique sur le versement net de frais d'entrée et entre dans le plafond global des niches fiscales de 10 000 €.

LES 4 ÉTAPES DE LA SOUSCRIPTION



IF OOMED ETE ET OLONIE I	EO DOGLINAENITO DEGLENAENITA IDEO	
TETTIMIPLETEEL SUSNIET	EZ TITIL TIMIENTEZ BEISTEMIENTATREZ	FML VIIBVMI MILIBE BELVIIIM
OL COIVII LLIL LI GIUINLI	ES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES	, LINGADIIAINI INDIIIL IILLAIIDIN

- Le « document d'entrée en relation / présentation de meilleurtaux Placement »
- ☐ La « convention de Réception Transmission d'Ordres (RTO) »
- ☐ La « lettre de mission »
- Le « kit découverte » de meilleurtaux Placement

Important : la réglementation relative à l'obligation de connaissance et expérience des investisseurs qui incombe aux prestataires et intermédiaires financiers leur impose une connaissance actualisée de leurs clients. Ces documents sont destinés à vérifier que la souscription envisagée est adaptée à votre situation patrimoniale et à vos objectifs de placement.



JE COMPLÈTE ET SIGNE LE DOCUMENT RELATIF AU GFI « FRANCE VALLEY PATRIMOINE » :

Le « **bulletin de souscription** » du GFI « France Valley Patrimoine »



JE JOINS LES DOCUMENTS SUIVANTS:

- Un mandat de prélèvement
- Un justificatif d'identité, qui peut être une copie de la Carte Nationale d'Identité, du **Passeport** ou de la **Carte de séjour** en cours de validité du(des) souscripteur(s)
- Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture, échéancier, avis d'imposition...)



JE RETOURNE L'INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS :

dans une enveloppe **non affranchie** adressée à meilleurtaux Placement (MeilleurPlacement) Libre Réponse n°64323 - 35049 Rennes Cedex



dans une enveloppe affranchie adressée à meilleurtaux Placement (MeilleurPlacement) 18 rue Baudrairie - 35000 Rennes

Nous accuserons réception des documents par email et procéderons à l'analyse de votre projet. Un rapport d'adéquation vous sera adressé avant transmission de la souscription à la société de gestion.

Nous vous recommandons de conserver une copie de votre dossier de souscription.

Une question, un conseil? Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 19h par téléphone au 01 47 20 33 00, sur rendez-vous ou par e-mail : placement@meilleurtaux.com

CNCEF |

les experts financiers - Société sous le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.



DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION / PRÉSENTATION MEILLEURTAUX PLACEMENT

meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine). Siège social : 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - Tél : 01 47 20 33 00 - Courriel : placement@meilleurtaux.com - Site internet : placement.meilleurtaux.com

STATUTS RÉGLEMENTÉS

Immatriculé sur le registre unique des intermédiaires en assurances, banque et finance (www.orias.fr) sous le n° 07 031 613 sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

Intermédiaire en assurance (COA)

Positionné dans la catégorie B, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation. MeilleurPlacement peut notamment présenter les opérations d'assurance et de capitalisation des établissements suivants*:

Generali Vie, Spirica, Suravenir... Le conseil apporté est de type « adaptation de la solution aux besoins et objectifs du client ». Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans une déclaration d'adaptation qui vous fournira des informations sur les familles de placements et les stratégies d'investissement proposées. Cette déclaration d'adaptation inclura également des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques et caractéristiques de ces familles et stratégies tels que les risques de perte en capital, les frais, la liquidité, etc. Le suivi du contrat donne lieu à une rémunération sous forme de commissions versées par les compagnies d'assurances partenaires (rétrocession annuelle d'une partie des frais de gestion prélevés au titre de la gestion des contrats et au titre de la gestion des supports financiers (hors fonds en €uro et autres supports spécifiques)).

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier : néant

Conseiller en investissements financiers (CIF)

Adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), association agréée par l'AMF (l'Autorité des Marchés Financiers). MeilleurPlacement peut notamment présenter les produits et solutions de placements des établissements suivants*: 123 IM, ACG Management, Alto Invest, Nextstage, Odyssée Venture, Périal Placements, Sigma Gestion, Sofidy SA, Truffle Capital, Vatel Capital...

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers) et la rémunération se fait par commissions sur les instruments financiers.

Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)

MeilleurPlacement peut être mandaté pour présenter, proposer ou aider à la conclusion de produits d'épargne bancaire et effectuer tous travaux et conseils préparatoires à leur réalisation. MeilleurPlacement n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un établissement de crédit. MeilleurPlacement ne détient aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

- Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33 % du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation au 31 décembre 2022 : néant.
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : Crédit Foncier Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (CFCAL), filiale du Crédit Mutuel Arkea.
- Cette activité donne lieu à une rémunération sous forme de commission annuelle versée par l'établissement de crédit partenaire basée sur les
 encours moyens détenus sur l'exercice au titre des produits d'épargne souscrits par son intermédiaire.

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

MeilleurPlacement peut agir en vertu d'un mandat délivré par un autre intermédiaire en opération de banque et service de paiement (le Mandant) proposant des crédits immobiliers.

- Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandant :
 Meilleurtaux 36 rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris ORIAS n°07 022 955 RCS Pairs 424 264 281
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le cabinet dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille :
 Caisse d'Epargne, Banque Populaire, Crédit Agricole, La Banque Postale, Société Générale, etc.
 (liste complète des partenaires sur https://www.meilleurtaux.com/a-propos-de-meilleurtaux/nos-partenaires-bancaires/credit-immobilier.html)
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiquées avant la souscription.

Assurance responsabilité civile professionnelle et garantie financière

Dans le cadre de ces activités, MeilleurPlacement bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière souscrites auprès de MMA boulevard de Marie et Alexandre Oyon - Le Mans Cedex 9.

Politique de traitement des conflits d'intérêts

Conformément à la réglementation applicable, MeilleurPlacement a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

*Les listes d'établissements partenaires mentionnées dans ce document sont susceptibles d'évolution. La liste complète et actualisée peut être fournie sur simple demande.

FACE À VOUS UN PROFESSIONNEL QUI S'ENGAGE À :

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel,
- Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients,
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire,
- S'enquérir de la situation globale de son client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil,
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige,
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération,
- Respecter le secret professionnel.
- S'interdire de recevoir des fonds en dehors des honoraires qui lui sont dus, et notamment toute somme représentative de provision, commissions, frais de recherche, de constitution de dossier ou autre remise guelconque de la part d'un particulier.

DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Ces données sont collectées dans différents formulaires tout au long de la phase de découverte, de conseil et de suivi des placements réalisés par notre intermédiaire. Elles sont indispensables à la mise en oeuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement) et l'aide à la souscription des placement et/ou des produits d'épargne.

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de meilleurtaux Placement - MeilleurPlacement - RGPD - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes ou par email : donnéespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez vous reporter à notre politique de données personnelles : https://placement.meilleurtaux.com/a-propos/mentions-legales.html#donnees-perso.

Le souscripteur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante : https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de 5 ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences règlementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de propositions d'allocations adaptées.

La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisé par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à : donnéespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à MeilleurPlacement, par mail ou par courrier, qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, sauf réponse apportée dans ce délai, puis de 2 mois à compter de la réclamation pour y répondre.

Pour les produits de type assurance-vie, retraite, épargne, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - email : consommation@ cmap.fr - Site : https://www.cmap.fr/la-mediation-de-la-consommation/

Pour les autres produits, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 - Site : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Je soussigné(e)/nous soussignés	et			
□ M. □ Mme	□M. □Mme			
Nom : Prénom :	Nom : Prénom :			
Reconnais(sons) avoir pris connaissance de la fiche de présentation de meilleurtaux Placement. Fait à : Le :				
Signature :	Signature :			

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00



les experts financiers - Société sous le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.





KIT DÉCOUVERTE

POURQUOI NOUS VOUS DEMANDONS TOUTES CES INFORMATIONS?

Ce "Kit Découverte" regroupe l'intégralité des informations que nous devons recueillir auprès de vous dans le cadre de notre relation, afin de vous délivrer un conseil adapté et d'agir au mieux de vos intérêts.

Nous avons réparti ce kit d'information en 3 parties distinctes afin de faciliter votre saisie. Ces 3 parties sont :

- Ma situation patrimoniale et financière : dans cette partie, nous recueillons les informations civiles vous concernant ainsi que vos proches. Les questions concernent votre foyer, votre régime matrimonial, votre activité professionnelle, vos revenus... afin de prendre en considération dans notre conseil l'ensemble des paramètres de votre situation personnelle.
- Mon expérience et mes connaissances financières : nous vous demandons ici de nous indiquer l'ensemble des types de supports ou de placements que vous connaissez ou que vous avez détenus. Nous vous interrogeons également sur la manière dont vous les avez gérés ainsi que les expériences que vous avez pu connaître, ainsi que vos réactions le cas échéant. Grâce à vos réponses nous pourrons déterminer votre sensibilité/tolérance au risque
- Mon placement : nous terminons par une partie relative au type de placement que vous projetez de faire. Les questions portent sur vos objectifs, votre horizon et l'ensemble des informations propres à ce projet qui nous permettront de nous assurer de l'adaptation de la solution envisagée.

L'ensemble de ces renseignements doit nous permettre de délivrer notre conseil initial, accompagné de précisions mais aussi de points d'attention. Ce conseil sera formalisé par écrit.

Par conséquent, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce "Kit Découverte" de manière sincère et complète. Dans le cas contraire, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas vous être adapté.

En fonction de la solution de placement retenue, nous pourrons être amenés à vous demander une mise à jour de ces informations qui se fera alors via une "Fiche d'Actualisation".

Nous sommes conscients que ces informations sont nombreuses et personnelles, mais elles sont indispensables pour répondre à notre devoir de conseil imposé par nos différents statuts en tant que Conseiller en Gestion de Patrimoine. Nous vous assurons de l'entière confidentialité de ces informations, dont seules celles requises seront transmises aux assureurs et sociétés de gestion que vous retiendrez.

Nous vous remercions pour votre implication dans ce process déterminant pour la validité de notre conseil et restons à votre disposition pour tout complément d'information sur cette démarche.

L'équipe meilleurtaux Placement





FICHE DÉCOUVERTE - MA SITUATION PATRIMONIALE CLIENT

Afin de vous délivrer un conseil adapté et d'agir au mieux de vos intérêts, nous devons avoir une connaissance à jour :

- de votre situation financière, de la composition de votre patrimoine → c'est l'objectif de la fiche « ma situation patrimoniale client » ;
- de votre connaissance et de votre expérience en matière financière et boursière → c'est l'objectif de la fiche « expérience ».

Ces 2 premières fiches sont valables pour **l'ensemble des placements** que vous avez acquis via nos sites. Elles doivent être **remplies par chaque client** qu'il soit souscripteur ou co-souscripteur. Pour chacun de ces placements nous devons avoir connaissance de vos objectifs et de votre horizon d'investissement — c'est l'objectif de chacune des fiches « **mon placement** ».

Avec l'ensemble de ces éléments, nous pourrons :

- assurer l'adaptation de chaque placement à votre situation ;
- déterminer votre profil par placement et vous alerter si la situation était incohérente ou inadaptée ;
- valider la cohérence des opérations futures que vous nous adresserez et ainsi répondre à l'ensemble de la réglementation qui vise principalement à protéger et informer l'épargnant en tant que consommateur.

Il est donc indispensable que vous répondiez à ces questionnaires de manière sincère et complète. À défaut de cette information de qualité et exhaustive, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Toute modification de votre situation familiale, patrimoniale ou professionnelle peut avoir une incidence sur notre prestation. Il conviendra donc de nous signaler tout changement relatif à votre situation afin d'actualiser le présent document. Dans tous les cas, ce document devra être mis à jour au moins une fois par an.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de **meilleurtaux Placement**.

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont conservées et font l'objet d'un traitement automatique. Elles sont indispensables à la mise en œuvre du conseil par **meilleurtaux Placement**. Conformément à la réglementation Informatique et Liberté et au Règlement Général sur la Protection des Données, le souscripteur dispose sur ces données de droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité, et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de **meilleurtaux Placement**.

ÉPARGNANT(E)/SO	USCRIPTEUR(RICE),	/ASSURÉ(E)	CONJOINT(E)/PARTENAIRE DE PACS (obligatoire) À compléter obligatoirement en cas de souscription simple ou de co-souscription			
□ M. □ Mme			☐ M. ☐ Mme			
Nom :			Nom :			
Nom de naissance :	:		Nom de naissance :			
Prénom(s) :			Prénom(s) :			
Né(e) le :/	/ à :		Né(e) le :/ à :			
Capacité juridique : Majeur : □ Capable			En cas de co-souscription merci (Co-souscripteur(rice)/Co-assuré(e)	de cocher la case ci-dessous :		
Majeur protégé sous : Curatelli Curatelli Tutelle	e simple □ S e renforcée □ H	auvegarde de justice labilitation familiale Mandat de protection future	Activité et projection, mon(ma) conjoint(e)/partenaire est : ☐ Salarié(e) en activité ☐ Demandeur(euse) d'emploi ☐ Retraité(e) ☐ Sans activité professionnelle			
Régime de protection		e depuis le :	Profession actuelle ou ancienne : CSP :			
Mineur : ☐ Sous administration légale ☐ Sous tutelle ☐ Émancipé			Nationalité de mon(ma) conjoint(Nationalité :			
Représenté(e) par :	(à remplir par les repr	ésentants légaux)				
1 - Nom :	Prénom : _	Relation a	vec le/la souscripteur(rice)/assuré(e) :	☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur		
2 - Nom :	Prénom : _	Relation a	vec le/la souscripteur(rice)/assuré(e) :	☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur		
		☐ Indépendant(e) en activité ☐ Demandeur(euse) d'empl☐ Retraité(e) ☐ Sans activité professionr				
Profession actuelle of	ou ancienne :		CSP: Je pense partir à la	retraite dans ans.		
Nationalité et situat Je suis de nationalité			J'ai une double nationalité :			
Je suis :	☐ résident fiscal fran	çais □ résident	fiscal dans un autre pays :			

Adresse fiscale :			-	on adresse posta	_	t mon adresse
Ville:(CP :		ale:	Oui	□ Non	to at da présider
Téléphone :			on , merci de pre e adresse postal	endre contact avec e :	notre service ciien	is et de preciser
E-mail :			·			
Personne politiquement exposée Exercez-vous ou avez-vous exercé depu Si oui, quelle fonction ?					□ Non □ Oui	_
Les fonctions concernées sont les suivantes nationale ou du Parlement européen ; membre d' susceptibles de recours ; membre d'une cour des o officier général ou officier supérieur assurant le co internationale publique, créée par un traité.	une cour suprême, d'une cour co comptes ; dirigeant ou membre d	onstitutionnelle ou d'une au le l'organe de direction d'un	utre haute juridiction e banque centrale ;	n dont les décisions ne a ambassadeur, chargé d'a	sont pas, sauf circonsta affaires, consul général	ances exceptionnelles, et consul de carrière ;
Une personne de votre famille ⁽¹⁾ ou de v ou administrative importante ? \square Nor Si oui , quelle fonction ? $_$						
Les personnes concernées sont les suivantes étrangère ; en ligne directe, les ascendants, desce en vertu d'une loi étrangère. ^[2] Les personnes qui v - Personne physique identifiée comme étant le bén - Personne entretenant des liens d'affaires étroits :	s : (1) le conjoint ou le concubin r ndants et alliés, au premier degr ous sont étroitement associées : éficiaire effectif d'une personne	notoire ; le partenaire lié pa é, ainsi que leur conjoint, le	r un pacte civil de so ur partenaire lié par	olidarité ou par un contra	at de partenariat enregi	stré en vertu d'une loi
« US Person » Suite au traité signé entre la France et de demander à leurs clients s'ils sont o				Compliance Act) imp	pose aux établisse	ments financiers
ÉPARGNANT(E) - Je déclare que m Je suis citoyen(ne) fiscal(e) des Etats-U Je suis résident(e) fiscal(e) (1) des Etats-	nis d'Amérique :	nte : □ Non □ Non		Oui Oui		
CONJOINT(E) - Je déclare que ma s Je suis citoyen(ne) fiscal(e) des Etats-U Je suis résident(e) fiscal(e) (1) des Etats-	nis d'Amérique :	∵ Non □ Non		Oui Oui		
Si vous avez répondu « oui » à l'une (*) Est résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique, tou et les deux années précédentes (pour le calcul, les sixième), avoir déclaré ses revenus avec ceux de so	ite personne correspondant à au jours de l'année en cours compte	moins un des critères suivar ent intégralement avec un m	its : avoir séjourné pl iinima de 31 jours, le	us de183 jours au total a s jours de l'année N-1 po	aux Etats-Unis d'Amériqu our un tiers et les jours d	ue sur l'année en cours de l'année N-2 pour un
Situation matrimoniale ☐ Célibataire ☐ Pacsé(e)(s)	□ Marié(e)(s)	□ Divorcé(e)	☐ Veuf(ve)	☐ Union li	bre	
Date du mariage ://_ Date du PACS ://_ Date de divorce ://_	Contrat de mariage Contrat de PACS :			er le régime : er le régime :		- -
Enfants et personnes à charge						
Enfants : J'ai enfant(s)						
Nom	Prénom		Date de nais	sance	À charge	
			/		□ Oui	□ Non
					□ Oui	□ Non
Personnes à charge : J'ai a	utre(s) personne(s) à m	a charge			L Uul	LI IVUII
Nom	Prénom	u-onargo	Date de nais	sance	Lien familial	

Le budget de votre foyer : Vos revenus = revenus professionnels + revenus c	lu natrimoino –	₽	□ Nets/mois ou □	Note/an
			•	ivers/aii
L'estimation de votre capacité d'épargne =			□/mois ou □/an	
L'estimation de vos charges = cout du logement +	charges courantes + fiscal	ité =	€ ou % de vos re	evenus □/mois ou □/an
Dans les 12 prochains mois, un événement par	rticulier est-il susceptible o	l'intervenir et d'influer (ach	nat ou vente immobilière, ma	riage, naissance,):
- Sur le niveau de vos revenus ou dépenses	□Non	□ Oui :		
- Sur le montant de votre patrimoine	□Non	□ Oui :		
Montant de votre natrimoine total (emprunts d		, and the second	titre gratuit	□ Locataire(s)
Montant de votre patrimoine immobilier (em	déduits), votre patrimoine =	ensemble de vos actifs ne	ets de vos emprunts =	, ,
Montant de votre patrimoine immobilier (emp Vos avoirs immobiliers représentent environ	déduits), votre patrimoine = prunts déduits) ?	ensemble de vos actifs no	ets de vos emprunts =	€
Montant de votre patrimoine total (emprunts de Montant de votre patrimoine immobilier (emprovos avoirs immobiliers représentent environ	déduits), votre patrimoine = prunts déduits) ? € ou _ avoirs financiers représent	ensemble de vos actifs no entermoi	ets de vos emprunts = ine € ou % de	votre patrimoine €
Montant de votre patrimoine immobilier (emp Vos avoirs immobiliers représentent environ Montant de votre patrimoine financier ? Vos	déduits), votre patrimoine = orunts déduits) ? € ou _ avoirs financiers représent tie sur des livrets ou des co	ensemble de vos actifs no entensionement environ mptes bancaires) =	ets de vos emprunts = ine € ou % de	€ votre patrimoine

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement), pour répondre à certaines de ses exigences règlementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donnespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Fait à :	Le / /	
		ı
Épargnant N°1/Représentant légal	Épargnant N°2/Représentant légal	Mineur(e)/Personne Protégée
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Signature:	Signature:	Signature :

Les données collectées dans ce formulaire sont indispensables à la mise en œuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de MeilleurPlacement. Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences règlementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes



riacement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00 meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Pécel·vier 4 de Pécel·v

les experts financiers - Société sous le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.



FICHE DÉCOUVERTE - MON EXPÉRIENCE ET MES CONNAISSANCES FINANCIÈRES

Quelles sont votre expérience et votre connaissance des placements suivants :

	Connaissance de ce type de placement financier			l'investissement 2 dernières mois		
	Je connais les principes et fonctionnements	Je ne connais pas	J'ai déjà investi dans	Je n'ai jamais investi dans		
Type de supports						
Fonds en euro (en assurance vie)						
Actions ou obligations						
Placements collectifs SICAV, FCP, OPCVM (y compris assurance vie en UC)						
Placements collectifs immobiliers SCPI, SCI, OPCI						
Produits d'indexation ETF, Trackers						
Produits structurés EMTN, BMTN, fonds à formule						
Produits à effet de levier Warrants, turbos, CFD						
Types de placements						
Livrets d'épargne / Épargne logement						
Contrat d'assurance vie						
Compte titres et/ou PEA						
PERP						
Contrat Madelin						
Contrat Article 83						
Investissement de diversification						
FCPI/FIP						
FCPR						
SOFICA						
Investissements directs PME (Holding, mandat de gestion)						
Groupement Foncier Forestier						
Groupement Foncier Viticole						
Selon votre connaissance des placements financiers: - Un investissement en placements collectifs/Unités de Compte (FCP/SICAV/ETF/SCPI,) présente un risque de perte en capital - Il est possible de souscrire à des SICAV/FCP à un prix d'achat connu à l'avance						
En ce qui concerne vos placements financiers, vou Très actif, je fais plusieurs mouvements/mois ou sema Actif, je regarde régulièrement les marchés et réalloud Peu actif, je fais un point une à deux fois/an Inactif, j'attends que mon conseiller me dise s'il faut be	aine e mes avoirs					

Avez-vous déjà subi une baisse sur les marchés ? Non, je n'ai jamais réalisé de pertes Oui d'un maximum de 10 % Oui d'un maximum de 20 % Oui de plus de 20 %
Si oui, Quelle a été votre réaction face à ces pertes ? J'ai augmenté mon investissement dans ce placement afin de profiter de la baisse des marchés J'ai patienté : je considère que tant que je n'ai rien vendu, je n'ai rien perdu J'ai attendu, puis liquidé une partie de mes positions, voyant que les marchés ne repartaient pas à la hausse. J'avais déjà trop perdu, j'ai tout vendu
Avez-vous déjà bénéficié de période de hausse sur les marchés ? Non, je n'ai jamais réalisé de gains Oui d'un maximum de 10 % Oui d'un maximum de 20 % Oui de plus de 20 %
Si oui, Quelle a été votre réaction face à ces gains ? J'ai tout vendu car les marchés étaient au plus haut J'ai sécurisé une partie de mes gains et suis resté(e) investi(e) sur l'autre, ça pouvait encore monter J'ai patienté, les marchés ont continué à se valoriser J'ai réinvesti, il y avait encore du potentiel de gain sur les marchés.

En signant ce document, je certifie que ces données sont exactes et sincères. J'accepte qu'elles soient conservées et analysées par meilleurtaux Placement.						
Fait à :	Le/					
Épargnant N°1/Représentant légal	Épargnant N°2/Représentant légal	Mineur(e)/Personne Protégée				
Nom :	Nom :	Nom :				
Prénom :	Prénom :	Prénom :				
Signature :	Signature :	Signature :				

Les données collectées dans ce formulaire sont indispensables à la mise en œuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de MeilleurPlacement. Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences règlementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes -



riacement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00
meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Pécel·ties de la P



FICHE DÉCOUVERTE - INFORMATION « MON PLACEMENT » Questionnaire établi dans le cadre de la mise à jour des informations Souscripteur: Nom: Prénom : ___ Co-souscripteur: Nom:_____Prénom: Nom du contrat ou du placement : Quel est votre objectif pour ce placement? ☐ Réduire ma fiscalité ☐ Diversifier mon patrimoine ☐ Autre : _____ Quelle est votre situation fiscale précise ? ☐ Je confirme être assujetti à l'Impôt sur le Revenu et ma Tranche Marginale d'Imposition (TMI) est de : ☐ 11 % ☐ 30 % ☐ 41 % ☐ 45 % ☐ Je ne suis pas assujetti à l'Impôt sur le Revenu. En l'absence d'imposition sur le revenu, l'investissement dans des solutions de défiscalisation présente un intérêt fiscal nul. Le seul gain potentiel réside dans la perception d'une éventuelle plus-value à la liquidation du produit. Cet investissement n'est donc pas adapté à votre situation fiscale. En cochant cette case, j'atteste avoir compris et souhaiter néanmoins poursuivre mon projet d'investissement. Quelle est la durée estimée pour cet investissement ? ☐ Je suis prêt à bloquer mon capital pour une période de 5 à 10 ans ☐ J'ai un horizon de placement inférieur à 5 ans ou je ne souhaite pas bloquer ces sommes. L'investissement dans des solutions de défiscalisation est un placement long terme (plus de 5 ans). Cet investissement n'est donc pas adapté à la durée de blocage que vous acceptez. 🗆 En cochant cette case, j'atteste avoir compris et souhaiter néanmoins poursuivre mon projet d'investissement. Quelle description correspond au mieux dans le cadre de votre projet à votre appétence pour le risque ? □ J'accepte de prendre un risque de perte en capital □ Je n'accepte aucun risque en capital. L'investissement dans des solutions de défiscalisation présente un risque de perte en capital. Ce placement n'est donc pas adapté au niveau de risque que vous êtes prêt(e) à accepter. ☐ En cochant cette case, j'atteste avoir compris et souhaiter néanmoins poursuivre mon projet d'investissement. Quelle est la part totale des placements FCPI/FIP/ Holding / FCPR dans votre patrimoine financier, y compris cet investissement ? □ Plus de 10 % : **Dans ce cas**, j'ai bien conscience que cette part est supérieure à celle □ De 5 % à 10 % que me conseille meilleurtaux Placement pour ce type d'avoirs en raison du risque en capital et la durée de blocage des capitaux. 🗆 En cochant cette case, j'atteste avoir compris et souhaiter néanmoins poursuivre mon projet d'investissement. À compléter uniquement si vous êtes âgé(e) de plus de 80 ans Certains placements parmi les FCPI, FIP, SOFICA,... excluent dans leurs règlements, toute sortie anticipée, même en cas de décès. Ce faisant, en cas de décès, vos héritiers devront conserver les parts jusqu'à la liquidation du fonds. ☐ En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance des conditions d'investissement et souhaite maintenir mon projet Origine des fonds : vous prévoyez de dédier € à ce projet de placement. L'origine de ces fonds est : Date de génération des fonds correspondants Salaires et revenus Epargne déjà constituée Remboursement de FCPI/FIP En signant ce document, je certifie que ces données sont exactes et sincères. J'accepte qu'elles soient conservées et analysées par meilleurtaux Placement. Le ___/___/__ Fait à : Épargnant N°2/Représentant légal Épargnant N°1/Représentant légal Nom: Nom:

Les données collectées dans ce formulaire sont indispensables à la mise en œuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de MeilleurPlacement. Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences règlementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Prénom:

Signature:



Signature:

Prénom:

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00 meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le CNCEF n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement.

les experts financiers, accompagnateurs de croissance Société sous le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.



LETTRE DE MISSION

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu nous consulter en qualité de conseil en gestion de patrimoine et nous vous remercions de votre confiance.

meilleurtaux Placement est la marque exploitée par MeilleurPlacement dont nous vous avons remis notre document d'entrée en relation, comportant les mentions prescrites par l'article 325-3 du Règlement général de l'AMF et par l'article L521-2 du Code des Assurances.

La présente lettre de mission a pour objet de définir et contractualiser les conditions et les modalités de notre intervention. Je soussigné(e)/nous soussignés et \square M. □ Mme $\square M$. □Mme Nom: _ Nom: _ Prénom : _ Prénom: Agissant en tant que : ☐ Personne(s) physique(s) ☐ Représentant de la personne morale (Dénomination sociale) : Ci-après dénommé(e)(s) le(s) / la « CLIENT (e) (s) » d'autre part, I - CADRE DE NOTRE INTERVENTION Afin de répondre aux axes de réflexion qui vous semblent déterminants et sur lesquels vous souhaitez que nous portions l'accent compte tenu de vos objectifs patrimoniaux ci-après énoncés : (cocher une ou plusieurs cases) ☐ Etudier les movens de valoriser votre épargne. ☐ Préparer la transmission de votre patrimoine, ☐ Analyser votre situation fiscale et le cas échéant les modalités d'optimisation, ☐ Etudier les moyens de préparer votre retraite, ☐ Etudier les moyens de protéger votre conjoint, concubin ou partenaire, □ Vous tenir informé de tous les types de placements financiers ou immobiliers qui pourraient répondre à votre problématique patrimoniale actuelle et de son évolution, ☐ Autre : Si vous souhaitez nous confier ponctuellement des missions complémentaires qui dépassent les missions précisées ci-dessus, une lettre de mission spécifique sera établie afin d'en préciser les objectifs et la rémunération.

II - MODALITÉS DE NOTRE INTERVENTION

Notre mission débutera à réception d'un exemplaire de la présente lettre de mission signée par vos soins.

Nous collecterons l'ensemble des éléments patrimoniaux devant nous permettre d'avoir connaissance de votre situation financière, de votre expérience et de vos objectifs en matière d'investissement. Nous investiguerons également sur votre capacité à accepter la prise de risque pour les éventuels placements à vous proposer.

A réception complète des documents et informations nécessaires à notre mission, nous pourrons valider avec vous les solutions d'investissement en vue d'atteindre vos objectifs.

Modalités spécifiques à l'activité de conseiller en investissements financiers :

Comme indiqué dans le document d'entrée en relation, si dans le cadre de notre mission nous devions vous prescrire des conseils en investissements financiers, ces conseils seraient fournis de manière non-indépendante, ce qui signifie notamment que ce conseil reposera sur l'analyse d'un éventail restreint des différents types d'instruments financiers ou services d'investissements proposés sur le marché.

Vous trouverez dans notre document d'entrée en relation la liste des établissements promoteurs de produits avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale.

Vous serez informé de toute modification de notre statut ou de toute actualisation de la liste des établissements promoteurs de produits avec lesquels notre cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale.

Si notre relation était appelée à devenir durable, les comptes rendus de nos conseils en investissements financiers vous seraient transmis tous les 1 à 3 ans selon la nature du placement recommandé.

Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans une déclaration d'adéquation qui vous fournira des informations sur les instruments financiers et les stratégies d'investissement proposés. Cette déclaration d'adéquation inclura également des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques et caractéristiques de ces instruments et stratégies tels que les risques de perte en capital, la volatilité, la liquidité, etc.

Vous trouverez en dernière page de la présente lettre de mission, sous forme de tableau, des informations génériques sur les placements et stratégies d'investissement proposés, incluant des orientations et mises en garde sur leurs risques inhérents.

Modalités spécifiques à l'activité de courtier en assurance :

Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans une déclaration d'adaptation qui vous fournira des informations sur les familles de placements et les stratégies d'investissement proposés. Cette déclaration d'adaptation inclura également des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques et caractéristiques de ces familles et stratégies tels que les risques de perte en capital, les frais, la liquidité, etc.

III - MODE DE RÉMUNÉRATION

MeilleurPlacement est directement rémunérée par les fournisseurs des produits ou services que vous êtes susceptible d'utiliser (entreprises d'assurance, sociétés de gestion et banques).

Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, meilleurtaux Placement, en tant que conseiller en investissements financiers pourra recevoir , en plus des droits d'entrée :

- Frais uniques : frais de dépôt, de résiliation et coûts de transfert, de structuration...
- Frais récurrents : frais de gestion, de conseil, de garde, de service, financiers...
- Coûts relatifs aux transactions : commissions de courtage, frais d'entrée, frais de change...
- Coûts marginaux et frais associés aux services auxiliaires : coûts de recherche et commissions liées aux résultats.

IV - DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Ces données sont collectées dans différents formulaires tout au long de la phase de découverte, de conseil et de suivi des placements réalisés par notre intermédiaire. Elles sont indispensables à la mise en oeuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de MeilleurPlacement/meilleurtaux Placement - RGPD - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes ou par email : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Si le souscripteur souhaite des informations complémentaires, il peut se reporter à la page dédiée aux données personnelles et notre politique de confidentialité. Le souscripteur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante : https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de 5 ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences règlementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de propositions d'allocations adaptées.

La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisé par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donnéespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com



meilleurtaux Placement s'engage à ne jamais vendre ni louer vos données à des tiers, quels qu'ils soient.

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Ces données sont collectées dans différents formulaires tout au long de la phase de découverte, de conseil et de suivi des placements réalisés par notre intermédiaire. Elles sont indispensables à la mise en œuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Confidentialité

En application de l'article 325-4 du règlement général de l'AMF, le cabinet s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) ou aux autorités de tutelle dans le cadre de leurs missions de contrôle.

V - DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Il est précisé que la présente mission implique une obligation de moyens et aucunement une obligation de résultat. Nous vous rappelons qu'en matière financière, les performances passées ne préjugent en rien des performances à venir.

Par la signature de ce document :

- Vous vous engagez à un devoir d'information et de coopération sincère et exhaustive, et à nous communiquer les renseignements et documents utiles à la réalisation de notre mission; en particulier, vous vous engagez à nous faire part de toute opération, d'ores et déjà réalisée ou à venir, qui affecterait votre situation patrimoniale afin que nous puissions exercer notre devoir de conseil.
- Vous acceptez que nous communiquions ensemble sur votre dossier par courrier, mais aussi par téléphone et mail; en particulier, votre rapport d'adéquation et nos conseils vous seront adressés par courrier électronique.
- Vous autorisez les établissements dépositaires et entreprises d'assurance à communiquer à MeilleurPlacement et le cas échéant à son prestataire de services informatiques, l'ensemble des informations concernant vos investissements et vos données personnelles d'ordre civil, patrimonial, financier ou autres. Cette communication facilite le respect de nos obligations en matière de suivi et d'archivage issues de la directive relatives aux Marchés d'Instruments Financiers dite « MIF2 » et de notre statut de conseiller en investissements financiers et de la Directive Distribution d'Assurance dite « DDA ».

Conformément aux obligations prévues par le Code monétaire et financier concernant la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, nous avons mis en place un dispositif de surveillance et sommes tenus de procéder à l'ensemble des contrôles et déclarations nécessaires. Nous avons également mis en place un dispositif de traitement des conflits d'intérêts. Notre mission fera l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction tous les ans. Chacune des parties pourra y renoncer après un délai de préavis d'un mois.

VI - LITIGE

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse de MeilleurPlacement qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, sauf réponse apportée dans ce délai, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

Pour les produits de type assurance-vie, retraite, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS (www.mediateur-conso.cmap.fr - consommation@cmap.fr).

Pour les autres produits, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (www.amf-france.org/le médiateur).

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

VII - SUIVI PATRIMONIAL

Parce que votre situation personnelle, financière et patrimoniale ainsi que vos objectifs de placement sont amenés à évoluer dans le temps, nous vous proposons d'actualiser régulièrement votre dossier. Dans cet intervalle, nous sommes à votre disposition pour faire le point à chaque fois que vous le jugerez nécessaire soit par téléphone, soit par courriel, soit d'un rendez-vous dans nos locaux.

A votre demande, nous nous engageons également à vous tenir informé(s) des types de placements financiers ou immobiliers qui répondraient à vos besoins et recherches.

En contrepartie, vous vous engagez à nous informer expressément de toute opération d'ores et déjà réalisée ou à venir qui affecterait tant votre situation patrimoniale que fiscale, pour que nous puissions exercer en toute connaissance de cause notre devoir de conseil. Le non-respect de cette obligation nous déchargerait de toute responsabilité car l'absence de ces informations ou le caractère erroné de leur formulation peut affecter dans les proportions potentiellement significatives la qualité du service rendu.

En outre, vous gardez l'entière responsabilité de toute décision d'investissement, d'arbitrage, ou de désinvestissement portant sur les actifs financiers.

Nous vous rappelons que vous restez maître de toute décision d'investissement, d'arbitrage ou de désinvestissement. La durée de notre mission est d'un an et fera l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction tous les ans jusqu'à dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Un double de cet exemplaire vous sera retourné avec notre signature.

Fait à :		Le :	
Signature client(e)	Signature client(e)		Pour MeilleurPlacement,
			Eric Girault, Président

Informations sur les placements et les stratégies d'investissement proposés (incluant des orientations et des mises en garde appropriées sur leurs risques inhérents).

Pri	ncipaux (objectif(s)) poursuiv	ri(s)			énient(s) e types que de pe	de place	ments.	nt(s) aux
Valorisation de l'épargne	Transmission du patrimoine	Optimisation de la situation fiscale	Préparation de la retraite	Protection du conjoint, concubin ou partenaire	Types de placements et stratégies d'investissements	Risque de marché	Risque de liquidité	Risque de défaut ou de contrepartie	Risque opérationnel	Indisponibilité de l'épargne investie
•	•		•	•	Contrat d'assurance-vie et de capitalisation >	Sauf fonds euros		•*	•	
•	•	Unique- ment en objectif secondaire	•			Sauf fonds euros		•*	•	Sauf cas précis de rachats exception- nels
•		•			< FIP >	•	•	•	•	•
•		•			< FCPI >	•	•	•	•	•
		•			< SOFICA >	•		•	•	•
•			•		< SCPI d'entreprise, OPCI >	•	Sauf OPCI	•	•	
•		•	•		< SCPI fiscales >	•	•	•	•	•
•			•		< Mandat de gestion « PEA » >	•	•	•	•	
•					< FCPR >	•	•	•	•	Pour certains FCPR

^{*}Fonds indemnisation à hauteur de 70 000 € pour toute garantie en capital par assureur et par personne et de 90 000 € pour les rentes dont les versements de prime sont en cours.

Types de placements	Principaux partenaires (Liste non exhaustive soumise à évolution dans le temps)
Assurance vie / capitalisation / retraite	Generali Vie, Spirica, Suravenir, Apicil Epargne, Swiss Life
FIP, FCPI, FCPR, SOFICA	Vatel Capital, Eiffel Investment Group, ID Invest, Nextstage AM
SCPI d'entreprise et fiscales, OPCI	La Française AM, Primonial, Voisin, Sofidy
Mandat de gestion PEA	La Financière de l'Echiquier







CONVENTION DE RECEPTION-TRANSMISSION D'ORDRES (RTO)

Entre:	
□M. □Mme	□M. □Mme
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :/	Date de naissance ://
Adresse:	
CP: Ville:	
	Ci-après dénommé le CLIENT d'une part,

Et:

MeilleurPlacement, conseil en gestion de patrimoine, exploitant de la marque « meilleurtaux Placement », enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 031 613 (www.orias.fr) en qualité de Conseiller en investissements financiers (CIF), adhérent de la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF),

Ci-après dénommé le Conseil, d'autre part.

Article 1 : Préambule

Le Conseil, en sa qualité de Conseiller en investissements financiers (CIF), est habilité à exercer une mention de réception-transmission d'ordres exclusivement sur des parts ou actions d'OPC (OPCVM, FCPI, FIP, SCPI, OPCI, liste non exhaustive), dans les conditions et limites légales et réglementaires.

La présente convention est passée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment celles prévues par l'article 325-32 du Règlement Général de l'AMF.

Le Client reste libre et autonome dans la gestion personnelle de son portefeuille d'OPC. Le Conseil ne réalise aucun acte de gestion pour le compte du Client ou pour compte de tiers.

Le Client déclare connaître les règles de fonctionnement des marchés sur lesquelles il peut opérer au terme de la présente convention et fera son affaire du suivi des éventuelles modifications apportées aux dites règles de fonctionnement.

Article 2 : Objet de la convention

La convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Conseil pourra fournir au Client la prestation de réception-transmission d'ordres. Ce service devra expressément s'inscrire dans le prolongement de l'activité de conseil ; il ne devra s'exercer qu'en vue de transmettre un ordre résultant d'un conseil prodigué par le Conseil au Client.

Les ordres donnés par le Client dans le cadre de la présente convention ne pourront porter que sur des parts ou actions d'OPC. Autrement dit, le Conseil ne pourra pas réceptionner des ordres sur des instruments financiers autres que les OPC.

Le Client s'engage à informer le Conseil de tout évènement susceptible d'altérer sa capacité à apprécier les caractéristiques des opérations dont il demande la réalisation ainsi que les risques particuliers que ces opérations peuvent comporter.

Article 3 : Évaluation préalable de l'adéquation

Tout projet d'investissement du Client est, à peine d'irrecevabilité, adressé au Conseil accompagné de l'ensemble des documents et pièces justificatives exigés par ce dernier aux fins d'analyse du projet et d'évaluation de son adéquation à la situation et aux besoins du Client.

Le Conseil recueille ainsi, avant toute exécution de la prestation de réception-transmission d'ordres, les informations sur la situation et les objectifs du Client, ses connaissances et son expérience en matière financière ainsi que sa tolérance au risque et sa capacité à subir des pertes nécessaires pour lui prodiguer un conseil sur son projet d'investissement

dans des parts ou actions d'OPC adapté.

L'ensemble des éléments reçus du Client ne constitue à ce stade qu'un simple projet d'investissement qu'il appartient au Conseiller, dans le cadre de sa mission de conseil, d'analyser et de valider ou de ne pas accepter en l'état le cas échéant.

Conformément à la règlementation, les recommandations formulées par le Conseiller au terme de sa mission de conseil sont formalisées dans un rapport d'adéquation établi par acte séparé et remis au Client avant toute exécution de la présente convention et tout passage d'ordre.

L'exécution du service de réception-transmission d'ordres proposé par le Conseiller intervient ainsi postérieurement à sa mission de conseil et exclusivement aux fins de permettre la réalisation de l'investissement sur les parts ou actions d'OPC projeté dans les conditions recommandées ou convenues avec le Client.

Aucun ordre n'est transmis à l'établissement teneur de compte du Client en l'absence d'évaluation préalable de l'adéquation de l'investissement envisagé à sa situation ou ses besoins et de formalisation du conseil prodigué par le Conseiller.

Article 4 : Réception et prise en charge des ordres

A la suite de la prestation de conseil, le Client pourra adresser ses ordres au Conseil par écrit en usant exclusivement des moyens suivants :

- · remise en mains propres,
- lettre simple ou recommandée,
- télécopie,
- courriel auquel sera joint l'ordre scanné sous format pdf ou tout autre format sécurisé.

Chaque ordre sur OPC donné par le Client devra comporter :

- son identité,
- la nature de l'opération souhaitée (achat et/ou vente),
- la désignation de l'OPC sur laquelle porte l'ordre et son code ISIN,
- le nombre de parts ou d'actions d'OPC sur lequel porte l'ordre,
- le choix qu'il fait entre nominatif pur et nominatif administré,
- S'il opte pour le nominatif administré, son numéro de compte ou son numéro de porteurs de parts
- la signature du Client.

Les ordres seront réceptionnés aux horaires d'ouverture habituels du Conseil. En dehors de ces horaires, les ordres seront instruits dans les meilleurs délais suivant la réception de l'ordre, ou selon les prescriptions

imposées, en la matière, par le gestionnaire et/ou le dépositaire de l'OPC concerné.

Pendant la période de congés du Conseil, le Client pourra adresser ses ordres directement auprès des établissements teneurs de compte.

Lorsque l'ordre est adressé au Conseil par lettre simple, par télécopie ou par courriel, le Conseil en accuse réception, selon tout procédé de son choix dans un délai d'un jour ouvré suivant sa réception.

Le Conseil se réserve la possibilité de demander au Client confirmation de l'ordre émis, par tout moyen avant sa transmission à l'établissement teneur de compte en vue de son exécution.

La demande de confirmation devra intervenir un jour ouvré après la réception de l'ordre.

À défaut de confirmation par le Client lorsque celle-ci est exigée par le Conseil, l'ordre est réputé abandonné.

Le Conseil horodatera, par tout moyen, l'ordre dès sa réception ou sa confirmation par le Client lorsque celle-ci est requise par le Conseil.

L'horodatage matérialise la prise en charge de l'ordre.

Article 5: Transmission des ordres

Suite à la réception de l'ordre émis par le Client ou de sa confirmation lorsque celle-ci est requise par le Conseil, et à la réalisation de la mission de conseil telle que décrite à l'article 3, le Conseil transmettra l'ordre à l'établissement teneur de compte du Client.

Le Client déclare expressément accepter ce délai de transmission et en faire son affaire au regard des conditions pratiquées par les Intermédiaires sur les OPC sur lesquels il intervient, notamment en ce qui concerne les heures applicables pour la passation des ordres et leurs conditions de validité. Le Conseil ne peut être tenu responsable d'aucune faute ou manquement qu'il pourrait commettre dans l'accomplissement de sa mission, de sorte que sa responsabilité ne saurait être recherchée à ce titre.

Le Client est expressément informé que la transmission de l'ordre ne préjuge pas de son exécution. L'ordre n'est exécuté que :

- si les conditions de marché le permettent, notamment que les souscriptions et/ou rachats n'aient pas été suspendus,
- s'il satisfait à toutes les conditions légales, réglementaires et contractuelles applicables, si le compte du souscripteur est suffisamment créditeur.

Si l'ordre n'a pas pu être exécuté, le Conseil en informera son client dans les meilleurs délais, par courrier, télécopie, courriel ou téléphone (dans ce dernier cas, l'information sera confirmée par écrit).

L'ordre qui n'a pu être exécuté sera annulé. Il appartiendra au client d'émettre un nouvel ordre.

Article 6 : Information du client sur l'ordre exécuté

Il est rappelé que l'établissement teneur de compte transmettra au Client un avis d'opéré confirmant l'exécution ou non de l'ordre passé, conformément aux termes et conditions de la convention de compte titres conclue entre le Client et cet établissement.

En cas de contestation relative aux conditions de réception ou de transmission d'un ordre, la contestation, formulée par écrit et motivée, doit être adressée au Conseil dans le délai de huit (8) jours suivant la réception de l'avis d'opéré par le Client.

A défaut de contestation dans les formes et délais impartis, le Conseil sera réputé avoir dûment exécuté sa mission aux termes des présentes.

Article 7: Obligations du Conseil

Le Conseil agit conformément aux usages de la profession.

Il ne pourra être tenu pour responsable d'aucune perte ou manquement dans l'accomplissement de ses obligations ayant pour cause la survenance d'un cas de force majeure ou résultant d'un manquement de l'établissement teneur de compte.

Notamment, il ne pourra être tenu d'aucune conséquence pouvant résulter d'une rupture dans les moyens de transmission des ordres utilisés.

Article 8 : Confidentialité des informations

Les données collectées dans cette convention et dans les documents lors de sa mise en œuvre sont indispensables à la réalisation de la prestation de réception-transmission d'ordres par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer sur simple demande auprès de Meilleur Placement : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Article 9 : Rémunération

Le Client ne supportera aucune facturation pour le service de réceptiontransmission d'ordres effectué par le Conseil, tel que défini par les présentes.

Article 10: Fin de la convention

La convention est conclue pour une durée indéterminée. Elle peut être résiliée à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception par le Client ou par le Conseil avec un préavis de huit (8) jours à compter de la réception de ladite lettre.

Dans la mesure où le Client demande la résiliation de la présente convention, il en informe simultanément l'établissement teneur du compte.

La présente convention prend fin de plein droit en cas de clôture de tous les comptes ouverts au nom du Client pour lesquels le Conseil intervient comme intermédiaire.

Article 11 : Droit applicable

La présente convention est soumise au droit français.

La présente convention, établie en deux exemplaires, est signée par les

Un double de cet exemplaire vous sera retourné avec notre signature.

Les données collectées dans ce formulaire sont indispensables à la mise en œuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer sur simple demande auprès de MeilleurPlacement : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Fait à :		Le :	
Signature client(e)	Signature client(e)		Pour MeilleurPlacement,
			Eric Girault, Président

placement@meilleurtaux.com meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes 01 47 20 33 00



meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement.

les experts financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

GFI FRANCE VALLEY PATRIMOINE Groupement Forestier d'Investissement à capital variable, autorisé à faire offre au public,



au capital minimum de 760.000 euros - N° SIREN 830 014 015 Siège social : 56 avenue Victor Hugo - 75116 Paris - Tél : 01 82 83 33 85 - E-mail : contact@france-valley.com Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine forestier

					ŀ	3 U	LL	E'	ΤI	N	D	E	SC	U	SC	CR	IP	T]	O	N											
Je soussigné(e) 🗆 🗆	lle		l M	me	I	\square N	1.		М. е	et M	lme																				
□ Célibataire □ Ma	` '	•			sé(e					` ′] Ve	,																		
Si marié(e) ou pacsé(e)										Sép:								CS:								-		atio			
e (nous) règle(ons) d les deux conjoints in		-			ı au	mo	yen	de	: [∃Bi	ens	pro	pr	es		Bie	ens	en	CO	mn	nu	n (s	igi	ıatı	ıre	et p	piè	ece (d'ic	len	tité
Nom																															
Nom de jeune fille																															
Prénom																															
Adresse																															
Code postal							Vi	lle																							
Né(e) le												Α																Dép	ot.		
Nationalité																															
Profession																		Т	'él												
E-mail (obligatoire)	Ī																														
cette adresse e-mail sera Le souscripteur déclare		-			s en	voye	er les	Cor	nmı	uniq	ués :	aux .	Ass	ocié	s su	r les	acq	uisi	tion	ıs d	e fo	orêt	s)								
blanchiment de capit Ne pas répondre aux américaine); Avoir reçu et pris c actualisation, le derni souscription recto et Avoir pris en con préparant une T souscripteur de b Être conscient que la sur des parts qui impl ou économiques peu documentation com Que son investissem regard de sa situation Que la présente sous Forestier et des rever e déclare souscrire : arts nouvelles par ce	critè critti critti critti critti critti	issa ppo issa ppo ie mi ici idit nt d eng ale lans ici on ui p	fai ssie er (ré/r gence pour le ste est coour do	t q quantum d'un ever is qua d'un co Gro patri fait tron	ue de de ne interes prima de ponsu oupprima de pont êt	ssie le bu pa rédicte per la serie de per la serie per la serie de per la seri	r de ulleti sous trin part culie part culie le d nnt F le et	soun se scri nois on se va étai force fiscoropoués	ptine IR leuchestie stie cale ore	"US ripti estric on (su (Ir pas ait d r ou es pr r ré , et c com r le	on el er au au compone le	GF essi ôt s anticurs s e pe ipau d à on a	TI I ion ur e et erte x ri ses app	Fra /d /d /e /d /d /e /e /e / / / / / / / / /	note le de	d'in ocu Vatio ren nve ; er tabil és à et aux éficiestic	former alle n) stis i pa lité i l'in aircer.	mat det let let let let let let let let let l	Pat n' nemulie un stis obj	trir t da er, c e p sentiect	ma mo pa ans des éri- ner ifs	ine partion aléa ode nt; d'in	Gras processing in the second contract of the	'AM lés de sation roup bhyt con stiss	ésecon pen osa nvie	le prepre à mentanita	ca rése ée t I de t, 1	au erm Gore es, c se 1	stie:	etinere rer	son nts au orte ques à la
deux cent vingt et un soit un montant de so		,				1		1			p	arts	X	2	21 ε	uro	s	=],[eu
A l'appui de cette sous toutes lettres) de :	cripti	on,	je v	vers	e in	ımé	diate	me	nt p	oar p	orélé	èven	nen	ıt Sl	ΞPA	au	GI	FI F	ra	nce	e V	alle	ey I	Patr	im	oin	ie I	la sc	mn	ne ((en
euros, correspondant à Je désire que le revenu Fait à : (lieu de signature néces Le :	de ce	es p	nt e	n F	it ve – ranc	rsé	Sur u Sig (sig	in c gna gnai	om tur e		pou u so pièc	usc e d'	que rip ide	el je teu ntite	joir r : é de	ıs u												on a	au	—	

JOINDRE OBLIGATOIREMENT : 1) UNE COPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ RECTO/VERSO OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ, 2) UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 6 MOIS ET 3) UN RIB

GFI France Valley Patrimoine

Modalités relatives à la souscription

Date d'ouverture: 18 octobre 2019.

Montant du capital social initial : 200 euros, divisé en 1 part de 150 euros de valeur nominale.

Montant du capital social au 31/12/2022: 193 871 175 euros, divisé en 1 292 474,5 parts de 150 euros de valeur nominale.

Montant du capital social statutaire maximal : 600 000 000 euros, divisé en 4 000 000 parts de 150 euros de valeur nominale. Il a été décidé, en Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2023, de porter le capital social statutaire maximal à 600 000 000 euros.

Prix de souscription : <u>Valeur nominale</u> : 150 euros

<u>Prime d'émission</u>: 71 euros, dont commission de souscription: 22,10 euros

(10 % du prix de souscription, prime d'émission incluse)

Prix de souscription d'une part : 221 euros

(ce prix s'entend net de tous autres frais)

<u>Valeur de retrait d'une part</u>: 198,90 euros

(valeur de vente)

Minimum de souscription: vingt-cinq (25) parts

Modalités de règlement : le règlement s'effectue à l'ordre du GFI FRANCE VALLEY PATRIMOINE au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription (221 euros x Nombre de parts souscrites).

Le règlement correspondant doit être joint obligatoirement.

Le bulletin de souscription devra être adressé, dûment rempli, à : FRANCE VALLEY - Service Souscription - 56 avenue Victor Hugo 75116 Paris.

Date de jouissance : à partir du 1er jour qui suit le 1er mois de souscription, accompagnée du règlement afférent.

Responsabilité à l'égard des tiers : la responsabilité de chaque Associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital de la Société.

Fiscalité: le GFI FRANCE VALLEY PATRIMOINE bénéficie du régime fiscal imposant le revenu entre les mains de chaque Associé. L'Associé n'est pas imposé sur le dividende qu'il perçoit mais sur la fraction (calculée au prorata de ses droits et compte tenu de la date de mise en jouissance de ses parts) du revenu net de la Société.

Les revenus sont de trois natures : Forestiers (revenus issus des ventes de bois, soumis au forfait cadastral ; ce forfait étant réduit, les revenus forestiers sont faiblement taxés), Fonciers (revenus de chasse, taxés au régime de droit commun pour les revenus fonciers, au régime réel ou micro-foncier) et Financiers (régime de droit commun pour les revenus de capitaux mobiliers).

Distribution : la commission de souscription, comprise dans le prix de la part, est de 10 %. Le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

FACTEURS DE RISQUES

L'investissement en parts de GFI est un placement dont la rentabilité est fonction :

- Des revenus potentiels qui vous seront versés. Ceux-ci dépendent de la maturité des forêts, des programmes de coupes, de la croissance naturelle des peuplements et de la conjoncture économique et forestière. Ces revenus, non garantis, sont par nature irréguliers et seront sujets à l'Assemblée Générale des Associés et ne sont donc pas automatiques.
- Du montant du capital que vous percevrez lors du retrait de vos parts ou le cas échéant de la liquidation du GFI. Ce montant n'est pas garanti et dépendra de l'évolution à la hausse comme à la baisse du marché de la forêt (par exemple liés à la variation de la production de bois en qualité, en volume et en valeur, le prix du bois n'étant pas constant dans le temps et aux aléas climatiques tels que les tempêtes, et les incendies) sur la durée du placement ainsi que du niveau de la demande.

Les parts de GFI doivent être acquises dans une optique de long terme et de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est de 10 ans.

L'investissement en parts de GFI comporte un risque de perte en capital, le capital investi n'est pas garanti.

Ce placement est considéré comme peu liquide. Les modalités de retrait (vente) des parts de GFI sont liées à l'existence ou non d'une contrepartie, la Société ne garantissant ni la revente de vos parts, ni le retrait.

En cas de blocage des retraits, les cessions de parts pourront être réalisées sur le marché secondaire, lors de la confrontation périodique des ordres d'achat et de vente des parts du GFI. En aucun cas les mêmes parts d'un associé ne peuvent faire l'objet à la fois d'une demande de retrait et être inscrites sur le registre des ordres de vente sur le marché secondaire.

En cas de souscription à crédit, si les revenus attachés aux parts souscrites à crédit ne sont pas suffisants pour rembourser le crédit, ou en cas de baisse de la valeur de retrait des parts, le souscripteur devra payer la différence. En outre, en cas de défaillance au remboursement du prêt consenti, l'établissement prêteur pourrait demander la vente des parts de GFI, pouvant entraîner une perte de capital.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le GFI FRANCE VALLEY PATRIMOINE est un GFI pouvant statutairement recourir à l'endettement à hauteur de 30 % maximum de la valeur comptable des actifs pour financer ses investissements.

Dès lors, le montant du capital qui sera perçu lors du retrait des parts ou, le cas échéant, lors de la liquidation de la Société, sera subordonné au remboursement préalable de l'emprunt contracté par le GFI.

La Note d'Information prévue par l'article L. 412-1 du Code Monétaire et Financier a reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le Visa GFI n° 19-01 en date du 18 octobre 2019.

CONNAISSANCE CLIENT ET TEST DE CARACTERE APPROPRIE (1/2)

Il est rappelé, en tant que de besoin, que la Société de Gestion France Valley ne fournit pas de conseil en investissement.

France Valley vous invite, si vous êtes conseillés par un distributeur, à vous rapprocher de vos interlocuteurs, qui pourront utilement compléter votre information et préciser avec vous le caractère adéquat du produit à votre profil.

Les réponses aux questions figurant dans le présent questionnaire auront une influence sur l'appréciation, par France Valley, du caractère approprié du produit aux besoins du client.

Il est expressément rappelé au client que France Valley pourra lui refuser la souscription au produit souscrit si elle estime que celui-ci n'est pas approprié au regard des informations transmises par le client.

ÉTAT CIVIL																							
Nom																							
Prénom		l	1	l I	1 1		1 	l I	<u> </u>			l [1 1		1 1			l 1		 	 	ĺ	
☐ Toutes les autre Je certifie être majer						-										llletin (_	ptio No			!	
PERSONNE	E PO L	ΙΤΊ	QI	J EM	EN'	TEX	PC	SEE	(P)	PE)													
Exercez-vous ou av Si oui, quelle fonction Une personne de vo ou administrative in Si oui, quelle fonction Quel est le lien avec	on? otre famille nportante	e ou :	de vo	otre ent Oui	ourag	e exerce	e-t-ell Nor	le ou a-t	-elle e	exercé a	_ I u cou	Dans qu urs des 1	iel pays 12 dern	? iers m	ois un	e fonc	tion p	oliti	que,	jurid	ictio	onne	elle
(°) En tant que : Chef d'Etat, Membre d'un Gouvernement ou de la Commission Européenne, Membre d'un Parlement ou du Parlement Européen, Membre d'une Cour Suprême, d'une Cour Constitutionnelle ou d'une baute juridiction, membre d'une Cour des Comptes, Dirigeant ou membre de la direction d'une banque centrale, Ambassadeur, baut diplomate, Consul, Officier général ou Officier supérieur assurant le commandement d'une armée, Membre de la direction d'une entreprise publique, Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité (ex : OTAN, ONU, BCE).																							
ORIGINE D	ES FC)N	DS																				
Origine des fonds :	Prigine des fonds : ☐ Épargne ☐ Héritage ☐ Donation ☐ Vente immobilière ☐ Emprunt ☐ Primes exceptionnelles ☐ Emprunt bancaire ☐ Autre (précisez) :															:s							
Provenance des fon	☐ Emprunt bancaire ☐ Autre (précisez) :																						
SITUATION	I CLIE	EN'	Γ (NOT	'AM	ME	VΤ	FIN	AN	CIÈI	RE I	ET F	ATF	RIM	ON	[AL]	E)						
Nombre d'enfants Patrimoine :	☐ Inféi ☐ Entr	rieur e 1,3	м€	K€ et 2,6 N		□ E	ntre 7	nt/parto 75 K€ ei 2,6 M€ e	: 150 l et 5 M	K€		Entre 1 Supérie			K€	□ F	Entre	500]	K€¢	et 1,3	M€		
dont : Immobilier : % Assurance vie : % Placements financiers : % Trésorerie : % Forêts : % Autre (précisez) : % Total : 100%																							
Composition:	Détenez Détenez] N				
Revenus annuels du	ı foyer fisc	al:				ieurs à 3 e 75 K€						€ et 50 K€ et 1.				ntre 50 périeu							
Votre situation fina	ncière vou	ıs peı	rmet-	-elle d'é	pargn	er une p	artie	de vos	reven	us ?		Oui	□ No	n									
EXPERIEN	CE EN	I N	[A]	ΓIÈR	EΙ)'IN	VE:	STIS	SEN	1EN	T										_		
Nombre d'opérations au cours des 12 derniers mois ? ☐ Actions ou OPCVM/FIA actions ☐ Obligations ou OPCVM/FIA en obligations ☐ OPCVM/FIA monétaires ☐ Bons de souscription, warrants, certificats ☐ Diversification (SCPI/OPCI, FCPI/FIP, FPCI, forêt/vigne) ☐ Autres opérations (mandats, etc précisez):										acune		1	Moins d	le 5		Plus]]]						

CONNAISSANCE CLIENT ET TEST DE CARACTERE APPROPRIE (2/2)

Il est rappelé, en tant que de besoin, que la Société de Gestion France Valley ne fournit pas de conseil en investissement.

France Valley vous invite, si vous êtes conseillés par un distributeur, à vous rapprocher de vos interlocuteurs, qui pourront utilement compléter votre information et préciser avec vous le caractère adéquat du produit à votre profil.

Les réponses aux questions figurant dans le présent questionnaire auront une influence sur l'appréciation, par France Valley, du caractère approprié du produit aux besoins du client.

Îl est expressément rappelé au client que France Valley pourra lui refuser la souscription au produit souscrit si elle estime que celui-ci n'est pas approprié au regard des informations transmises par le client.

Objectif(s) du placement:	OBJECTIF(S)	
Durée du placement :	Objectif(s) du placement :	
Part du placement : Moins de 15% du patrimoine Plus de 15% du patrimoine CONNAISSANCE DU PRODUIT 1. Possédez-vous déjà des Groupements Forestiers ? Oui Non 2. Connaissez-vous des risques liés aux investissements en parts de Groupement Forestier ? Oui Non 3. Quel est, selon vous, vore niveau de connaissance du fonctionnement des Groupements Forestiers ? Debutant Confirmé 4. Selon vous, y a-t-il un risque sur le montant investi dans un Groupement Forestier (pas de garantie en capital) ? 5. Selon vous, y-a-t-il un risque de délai de revente des parts (pas de garantie de revente) ? Oui Non 6. Selon vous, peut-on dire que le Groupement Forestier n'est pas un produit de performance sur une durée très courte ? Oui Non 7. Avez-vous connaissance des frais et charges liés à l'achat de parts et au fonctionnement des Groupements Forestiers ? Oui Non 8. Quel est, selon vous, la durée de placement recommandée en parts de Groupements Forestiers ? Bisque modéré Risque élevé Aucun risque (pas de perte en capital) 10. Avez-vous pris en compte une durée minimale de détentión du produit sai vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales ? Oui Non 10. Avez-vous pris en compte une durée minimale de détentión du produit sai vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales ? Oui Non 10. Avez-vous pris en compte une durée minimale de détentión du produit sai vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales ? Oui Non 10. Avez-vous pris en compte une durée minimale de détentión du produit sai vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales ? Oui Non 10. Avez-vous pris en compte une durée minimale de détentión du produit sai vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales ? Oui Non 10. Avez-vous pris en compte une durée minimale de détentión du produit sai vous souhaitez bénéficier de réductions nécessaires me permettant d'y souscrire en pleine connaissance de la doumentation relative au produit auquel je souscris et avoir eu tou	Tolérance au risque :	☐ Perte en capital limitée ☐ Perte du capital ☐ Pas de perte en capital
CONNAISSANCE DU PRODUIT 1. Possédez-vous déjà des Groupements Forestiers? Oni	Durée du placement :	\square Moins de 5 ans \square 5 à 10 ans \square Plus de 10 ans
Possédez-vous déjà des Groupements Forestiers?	Part du placement :	☐ Moins de 15% du patrimoine ☐ Plus de 15% du patrimoine
Qui	CONNAISSANCE	E DU PRODUIT
Oui		•
Débutant Confirmé	-	•
Oui		
Oui	•	
Oui	·	
Oui Non	*	
9. Quel est, selon vous, le degré de risque d'un investissement en parts de Groupement Forestier? Risque modéré Risque élevé Aucun risque (pas de perte en capital) 10. Avez-vous pris en compte une durée minimale de détention du produit si vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales? Oui Non Je reconnais avoir pris connaissance de la documentation relative au produit auquel je souscris et avoir eu toutes les informations nécessaires me permettant d'y souscrire en pleine connaissance de cause, notamment en termes de risque de perte en capital et de durée d'investissement. Je m'engage à informer la Société de Gestion, sans délai, d'une modification de mes données (état civil, adresse, régime matrimonial, nationalité). Je déclare avoir pris connaissance de ma classification en tant que "client non professionnel". Je dispose toutefois de la liberté de demander un changement de classification par courrier en "client professionnel". Signature du souscripteur Le : Signature du souscripteur		
Risque modéré Risque élevé Aucun risque (pas de perte en capital) 10. Avez-vous pris en compte une durée minimale de détention du produit si vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales ? Oui Non Je reconnais avoir pris connaissance de la documentation relative au produit auquel je souscris et avoir eu toutes les informations nécessaires me permettant d'y souscrire en pleine connaissance de cause, notamment en termes de risque de perte en capital et de durée d'investissement. Je m'engage à informer la Société de Gestion, sans délai, d'une modification de mes données (état civil, adresse, régime matrimonial, nationalité). Je déclare avoir pris connaissance de ma classification en tant que "client non professionnel". Je dispose toutefois de la liberté de demander un changement de classification par courrier en "client professionnel". Signature du souscripteur Signature du souscripteur		
10. Avez-vous pris en compte une durée minimale de détention du produit si vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales ? Oui Non Je reconnais avoir pris connaissance de la documentation relative au produit auquel je souscris et avoir eu toutes les informations nécessaires me permettant d'y souscrire en pleine connaissance de cause, notamment en termes de risque de perte en capital et de durée d'investissement. Je m'engage à informer la Société de Gestion, sans délai, d'une modification de mes données (état civil, adresse, régime matrimonial, nationalité). Je déclare avoir pris connaissance de ma classification en tant que "client non professionnel". Je dispose toutefois de la liberté de demander un changement de classification par courrier en "client professionnel". Signature du souscripteur Le : Signature du souscripteur	-	•
d'y souscrire en pleine connaissance de cause, notamment en termes de risque de perte en capital et de durée d'investissement. Je m'engage à informer la Société de Gestion, sans délai, d'une modification de mes données (état civil, adresse, régime matrimonial, nationalité). Je déclare avoir pris connaissance de ma classification en tant que "client non professionnel". Je dispose toutefois de la liberté de demander un changement de classification par courrier en "client professionnel". Fait à:	10. Avez-vous pris en comp	te une durée minimale de détention du produit si vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales ?
Je déclare avoir pris connaissance de ma classification en tant que "client non professionnel". Je dispose toutefois de la liberté de demander un changement de classification par courrier en "client professionnel". Fait à: Signature du souscripteur Le:		
de classification par courrier en "client professionnel". Fait à : Signature du souscripteur Le :	Je m'engage à informer la So-	ciété de Gestion, sans délai, d'une modification de mes données (état civil, adresse, régime matrimonial, nationalité).
Le:	J 1	
	Fait à :	Signature du souscripteur
CADDE DESERVE A LA SOCIETE DE CESTION :	Le:	
CANDE RESERVE A LA SOCIETE DE CHALLUM:		THE PROPERTY AND ADDRESS OF ADDRE

Au regard des informations transmises, la Société de Gestion considère l'investissement :

☐ Non approprié

☐ Approprié



	ENRACINER SON PATRIMOINE																																								
	Référence unique MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA PONCTUEL GFI FRANCE VALLEY																																								
	Référence unique du mandat		MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA PONCTUEL														_	G		_			ΕY																		
		<u> </u>	G	F		ı		0	_		<u> </u>	1	_		-		/	0	<u>' </u>								<u> </u>	_	')	_		—				PA	TRIN	10II	NE	
	En signant ce formu compte, et -2- votre																																		otre	e bar	ıque p	our c	débite	er vo	otre
	Vous bénéficiez du de remboursement																																				ec el	e. Ur	ne de	mar	nde
	Vos droits concerna	ant	le p	ré	sen	ıt n	naı	ndaí	t so	ont (exp	liqu	és	dan	s u	ın d	ocı	ıme	ent	que	VO	us p	ou	vez	obt	tenir	au	ıprè	s d	e v	otre	e ba	nqı	Je.							
	Conformément à la Référence Unique c communiquera cette ci-dessous indiqué.	de (ce N éfér	/lai	nda ce (it (F (Rl	RU UM	JM). 1) pa	. Af ar e	fin d e-ma	e p ail	erm au p	ettr lus	e l'e tare	enr d l'a	egis avai	stre	me /eil	ent d le d	de vo u pr	otre élè	e so even	usc nen	cripti it eff	ion ect	san if du	s d ı m	éca onta	lag	e, e	et a	vec	vot	tre a	ссо	rd, F	RAN	CE V	ALLE	Y v	ous
	Nom du créanc	iei	r						(GFI	ΙF	RAI	٧C	ΕV	ΆL	LE	Υ	PΑ	TR	IMC	ΛIC	١E																			
	Identification cr	éa	ncie	er	SE	:P/	Α		ļ	FR	942	ZZZ	85	E7/	٩В																										
	Numéro et nom	ı d	e la	ı rı	ıe				ļ	56 a	ave	enu	e V	icto	or I	Huc	10																								
	Code Postal et	Vi	lle							751							•																								
	Pays	• •								FR/				_																											
Type de Paiement Paiement ponctuel																																									
	Veuillez compléter impérativement les champs marqués *																																								
Votre Nom (Nom / Prénom du * Nom																																									
	débiteur)	+	* Pr	énd	om .																																				
	Votre adresse nom de la rue)	(N	lum	ér	ое	ŧt			,	*																															
	(Code Postal et	t V	/ille)					1	* Cc	ode	pos	stal																	* V	/ille										
	(Pays)	* Code postal																																							
	Les coordonne compte (RIB à					re	!			* Nu	ımé	ro d'i	dent	ificat	tion	inte	rnat	iona	al du	comp	te b	banca	ire -	- IBAN	l (In	terna	tion	al Ba	ınk A	ccou	unt	Numb	per)				П]			
										Со		ntern	natio	nal d	'ide	entific	catio	on de	e vot	re ba	nqu	ıe - B	IC (B	Bank Id	den	tifier	Cod	e)													
	Signé								,	* A																					*	Le.									
	Ciamatura(a)																																								
	Signature(s)								,	* Ve	ull	ez s	sigr	ier i	CI :																_		_		_					$\overline{}$	
																																								ر	
	Note : Vos droits	со	nce	rna	ant	le	pré	ser	nt r	man	da	sor	nt e	xpli	que	és d	lan	s u	n do	ocur	ner	nt q	ue '	vous	s po	ouve	z c	bte	nir	aup	ρrè	s de	; VC	tre b	an	que.		_			
						_	_		_																						_		_								
	Les informations conte informations recueillies traitement des opératic Veuillez noter que vou communications marke vous pouvez nous con Règlement Général su de traitement et décou l'exécution des mesure qualité. Vous disposez vous concernent en vo Ces données sont obli	s s ons is c etir itac ur la uler es p d'i	ur ce s, le r dispo ng. V eter à a Pro nt de préco un di s adr	e d res ose oute s o ont roit	ocuipect z d'e s dis dre ctior blig ract d'a sant	me t de un spo sse n de jatie tuel ccè	ent : es d dro ose: e su es l ons lles ès, Fra	sont oblig oit d' z ég uivar Don Don s rég s ou d de n ance	t er gatio 'acc gale nte nnée glen cor mod Va	nregi ons i cès, emen : FR es : I ment ntrac difica alley	règi de nt d' RAN Les aire tue ation	ees of eme rectifun di CE of don es, no es, no es, de 6 ave 6 ave 6 ave es de control	dans fica froit VAL née otar Ces sup enu	s un ires, tion, de d LEY s à d mme s dor pres	ficl lég d'é défi ' - S cara nt é nné ssic ctor	hier gales effac nir d Servi actèi en m ees s on, d	info em les ice re p national le re	orma ent, dire Ass ers ère t cor ectif 751	atise table ctive conn de le nser ficat	é par es e limit es re és - 5 el da utte vées ion, o Paris	t fis ation lations ant ant tai d'ef	respectation during the second during the second during the second part of the second par	oon: s ai u tra ue \ rése nch ue v me pou	sable insi q aitem sort d victor ent d imer ous r ous r nt, d'	e de que nent de ver Hu ocu nt e restroppi	e trai le de t, à la vos d ugo i umen t de tez A positi oduir	tem evel a po long 751 t so fina sso on, e u	nent lopp ortab nées 16 F ont c ance ocié de l ne r	FRA eme ilité per Paris colle mer du (imit	ent e air rsor (as ctée at du GFI atio	et la nsi o nne sso es p u te l et a on d	VALI a produ'un lles a cies(par Fi erroris au co es tra	LEY spe apre @fra rand sme ours	/ pou ection oit d' ès vo ance- ce Va ce Va e. Elle s des ment	ur l'e opportre de vere de ve ve ve ve ve ve ve ve ve ve ve ve ve	exécummer osition décès ey.co /, en ont po nnée t de p	tion de ciale. n nota s. Pour om). sa qua our fina s suiva	e la so mmer exerc alité de alités e ant la p	ouscri et à l'é cer ce resp et fond perte	iptior envo es dro onsa dema de c	n, le oi de roits, able ents cette
	A retourner à :									LE				Zo	ne	rés	erv	ée	à l'	usaç	ge (excl	usi	f du	cre	éanc	ier	:													
	Service Associés 56 avenue Victor Hugo																																								

75116 PARIS